



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Loir-et-Cher

Commune : Saint-Aignan

Autres communes : Noyers-sur-Cher

SPR

Appellation : Site patrimonial remarquable de Saint-Aignan

Article 112 de la loi LCAP du 7 juillet 2016

Règlement : PSMV

Arrêté : Arrêté ministériel le 15/07/2008

Pour les Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur, vous pouvez consulter l'arrêté sur le site internet de legifrance.

Pour les autres documents, vous pouvez vous adresser à la collectivité territoriale concernée.